

FUMER, EST-CE ÉCOLOGIQUE ?

Les impacts de la consommation de tabac sur la santé sont clairement identifiés depuis longtemps, mais ses impacts environnementaux sont moins souvent mis en avant et moins bien connus.

Pourtant, la culture, la production, la consommation et la gestion des déchets du tabac ont des conséquences significatives sur l'environnement.

L'Info Tabac du Mois explore les différentes dimensions de cette problématique pour démontrer que fumer n'est pas écologique.

► La cigarette annule les efforts réalisés pour protéger l'environnement

Aujourd'hui, de plus en plus de citoyens adoptent des gestes écoresponsables pour préserver l'environnement. Tri des déchets, réduction de la consommation de plastique, économies d'eau et d'énergie, consommation de produits de saison, etc. Autant d'initiatives qui montrent une prise de conscience collective.

Cependant, **un geste quotidien vient souvent ruiner ces efforts : fumer une cigarette !**

Il faut savoir que **la culture du tabac est l'une des plus polluantes au monde.**

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la culture du tabac **détruit chaque année 600 millions d'arbres** et **consomme 22 milliards de tonnes d'eau**. Il faut 678 litres d'eau pour produire un kilogramme de tabac.

Quand une seule cigarette nécessite l'utilisation d'environ 3,7 litres d'eau au cours de son cycle de vie, depuis la culture, la fabrication, le transport et l'utilisation jusqu'à l'élimination.

Quant à la fabrication et le transport des produits du tabac, ils génèrent **84 millions de tonnes de CO2 par an**. Imaginez 17 millions de voitures diesel qui rouleraient sans discontinuité toute l'année !¹

► Avant de fumer, cela pollue

Avant même d'être allumée, la cigarette a déjà pollué l'air, l'eau et les sols.

Toujours selon l'OMS, la fabrication et la distribution du tabac génèrent autant d'émissions de carbone que 3 millions de vols transatlantiques².

¹ <https://www.who.int/fr/news/item/31-05-2022-who-raises-alarm-on-tobacco-industry-environmental-impact>

² More than 100 reasons to quit tobacco. In: World Health Organization [website]. Geneva: World Health Organization; 2022 (<https://www.who.int/news-room/spotlight/more-than-100-reasons-to-quit-tobacco>, accessed 18 April 2022).

L'info **TABAC** du MOIS

De plus, il faut environ **un arbre pour fabriquer 300 cigarettes**. Cela correspond au nombre de cigarettes fumées par un fumeur moyen en 25 jours ! (12 cigarettes/jour)

Au total, l'industrie du tabac est responsable de **5 % de la déforestation mondiale annuelle**. En effet, environ **200 000 hectares sont défrichés** chaque année pour la culture et le séchage du tabac. De plus, le plant de tabac est fragile et les cultures intensives nécessitent de **grandes quantités de pesticides et d'engrais chimiques**, qui contaminent les sols et les cours d'eau.

La culture du tabac se concentre dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, notamment en Chine, en Inde, au Brésil et en Indonésie ³.

A cela s'ajoute **l'empreinte carbone** de l'industrie qui provient de la production, de la transformation et du transport du tabac et qui équivaut **chaque année à un cinquième du CO2 produit par l'industrie du transport aérien commercial**, contribuant ainsi au réchauffement climatique.

► **Fumer, cela pollue encore**

La fumée d'une cigarette allumée dégage **les trois principaux gaz à effet de serre** : CO2, méthane et oxydes d'azote.

Et l'OMS nous apprend que cette fumée produit également des particules plus polluantes que les gaz d'échappement des moteurs diesel.

De plus, **la fumée de tabac** contient plus de **7 000 substances chimiques**, dont certaines sont toxiques pour l'environnement.

La fumée secondaire, inhalée par les non-fumeurs, contribue **également à la pollution de l'air intérieur et extérieur**.

La fumée tertiaire, quant à elle, résidu de la fumée de tabac et de ses produits chimiques constitutifs, reste sur les surfaces et dans la poussière, après que le tabac a été fumé à l'intérieur. Ces substances **contaminent les surfaces et l'air ambiant** et réagissent avec les oxydants et d'autres composés présents dans l'environnement pour produire des **polluants secondaires**. Au-delà de la fumée, toutes ces particules sont relarguées dans l'atmosphère tout au long des semaines qui suivent la consommation d'une cigarette dans une pièce.

► **Après avoir fumé, la pollution continue**

Un mégot de cigarette jeté dans l'environnement pollue **500 litres d'eau**.

A noter que les filtres à cigarettes sont à base d'acétate de cellulose, un **composant plastique** qui ne se biodégrade pas. Les filtres restent ainsi dans l'environnement pendant de très longues périodes sous forme de microplastiques, mettant entre **7 et 12 ans à se dégrader**. Ils constituent **le deuxième déchet plastique le plus retrouvé au monde**. L'OMS estime leur nombre annuel à **4500 milliards**, polluant chaque année nos océans, nos fleuves, nos villes, nos trottoirs, nos parcs, nos sols et nos plages ⁴.

³ Eswaran H, Reich P, Beinroth F. Global desertification tension zones. In: Natural Resources Conservation Service [website]. Washington, DC: United States Department of Agriculture; 1998 (https://www.nrcs.usda.gov/wps/portal/nrcs/detail/?cid=nrcs142p2_054030, accessed 18 April 2022).

⁴ <https://www.who.int/fr/news/item/31-05-2022-who-raises-alarm-on-tobacco-industry-environmental-impact>

L'info **TABAC** du MOIS

Des dommages supplémentaires sont causés à l'environnement par l'usage des **cigarettes électroniques**, en particulier à usage unique ou limité, et des produits du tabac chauffé. Ils génèrent également **des émissions toxiques** et des déchets (métaux lourds, cartouches en plastique, piles, batteries, puces électroniques, etc.) et aggravent considérablement les risques d'incendies. Nombre de ces produits sont des produits fabriqués avec **des matériaux non biodégradables et non recyclables** qui peuvent nuire à l'environnement.

**Fumer n'est clairement pas écologique.
Alors, pour protéger notre planète,
ne commencez pas à fumer ou à vapoter
et fumeurs, arrêtez vite de fumer !**

Vous souhaitez arrêter de fumer !

*Mettez toutes les chances de votre côté, **faites-vous aider par un professionnel de santé de votre ville,***

*Et consultez **Tabac Info Service** au **39 89** et sur www.tabac-info-service.fr*

©Ville Libre Sans Tabac – Mars 2025